

Collectif Mérignac Solidarité

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Préfecture de la Gironde 25 septembre 2008 n° W332007160 - J.O du 4 octobre 2008 – siret 52003737500018 - code APE 9499Z

Madame Solviche
Présidente de l'APEL
Ecole Sainte-Marie
46, rue du Général de Castelnau
33700 MERIGNAC

Mérignac, le 12 janvier 2019

Madame,

Au nom des bénévoles des associations caritatives : le Secours Populaire, la Croix-Rouge et Saint-Vincent-de-Paul, je tiens à vous remercier et, bien sûr, remercier les enfants, les parents et les enseignants qui ont participé à la réalisation des jolies cartes à l'occasion de notre « *Goûter de Noël* », salle des fêtes de la Glacière le 15 décembre. J'en suis personnellement très touché, imaginant chaque enfant penché sur sa carte, s'appliquant à mettre tout son cœur à la décorer joliment.

Les cartes ont été déposées sur les fauteuils de la salle de spectacle ou remises directement aux spectateurs ainsi que quelques-unes au *Relais des solidarités*.

Pourquoi ne pas suggérer au cours de l'année, soit la visite à l'école Sainte-Marie de responsables des associations caritatives pour expliquer ce qu'elles font, soit organiser la visite commentée du *Relais des solidarités* par un groupe d'enfants accompagnés de parents et/ou d'enseignant(e)s.

Dans ce dernier cas, des travaux d'aménagement intérieur du Relais étant prochainement prévus, il serait préférable d'attendre la date de réalisation de ceux-ci avant de programmer une visite. Je vous laisse réfléchir à cette suggestion et me tiens à votre disposition à ce sujet.

Et nous vous souhaitons une excellente nouvelle année et formons le vœu qu'elle soit placée sous le signe de l'apaisement, de la solidarité et de la fraternité.

Bien cordialement,

Jacques Nau
Président



siège social : **Maison des Associations**

55 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 33700 MERIGNAC
Téléphone : 06 71 91 46 08 - courriel : assos.solidaires@gmail.com